

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

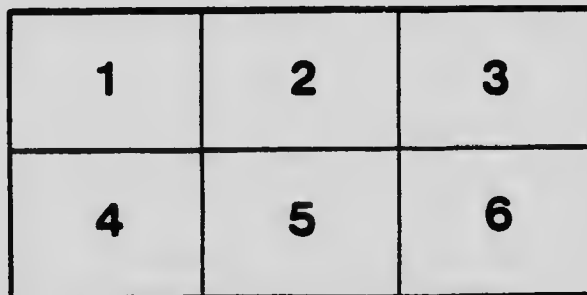
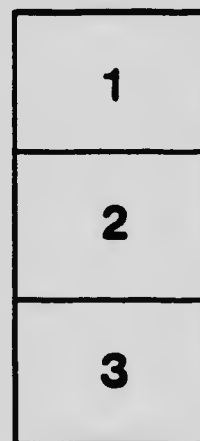
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

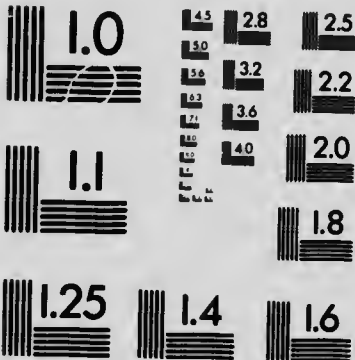
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "À SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

PURITANISME
ET
ANGLICANISME

PAR LE

R. P. M. TAMISIER, S. J

Articles publiés par le *Canada Français*

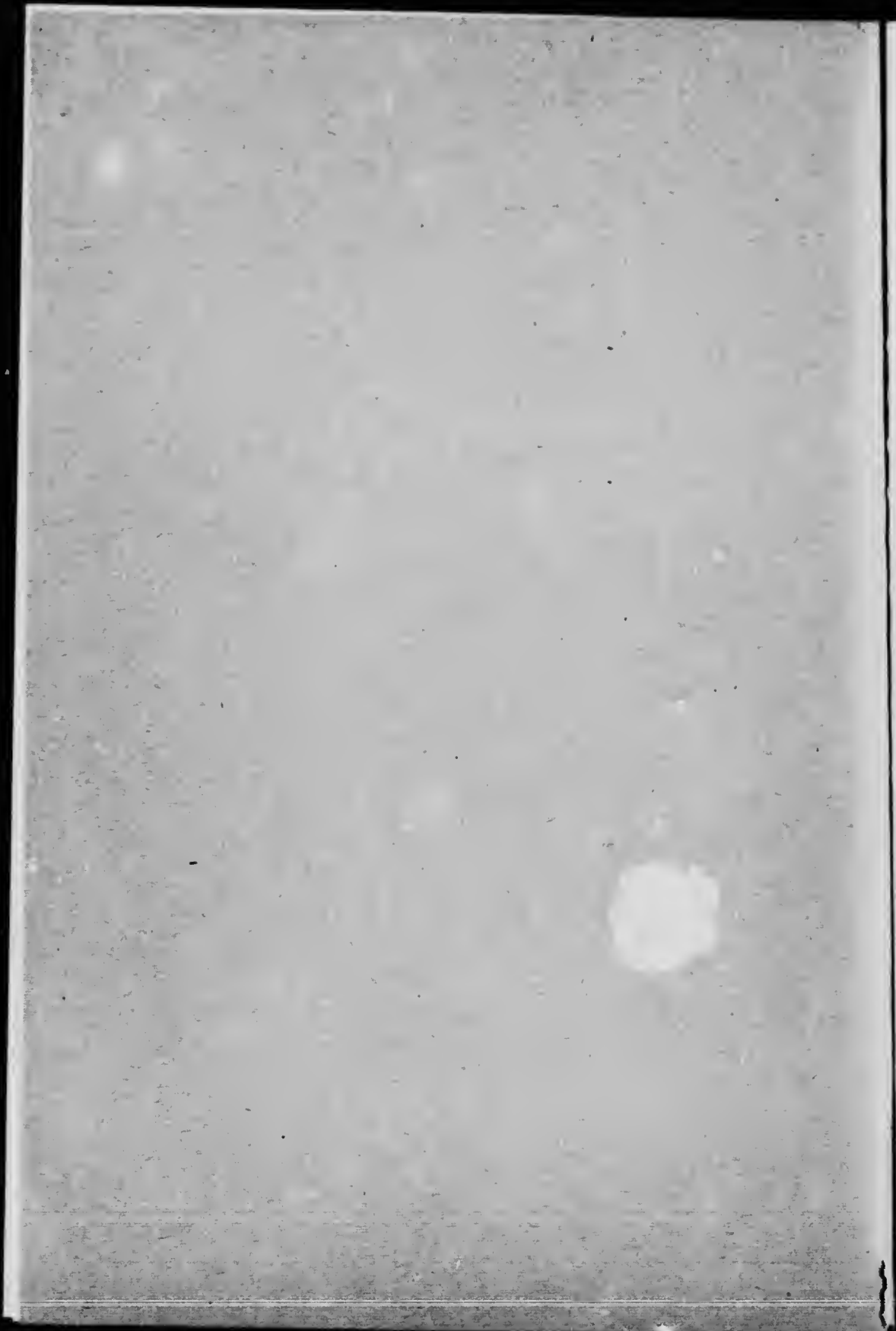
Éditions de
l'Action Sociale Catholique

101, rue Ste-Anne, 101

QUÉBEC

1919





PURITANISME
ET
ANGLICANISME

R. P. M. TAMISIER, S. J.

Articles publiés par le *Canada Français*

Éditions de
l'Action Sociale Catholique

101, rue Ste-Anne, 101

QUÉBEC

1919

519321

T34

CUM PERMISSU SUPERIORUM

Imprimatur

Quebeci. die 22a Novembris 1919.

† L.-N. CARD. BÉGIN,

Arch. Quebecen.

PURITANISME ET ANGLICANISME

Le puritanisme n'est que le calvinisme importé en Grande Bretagne, et voici dans quelles circonstances. Sous le règne de Marie Tudor (1553-1558), qui menait la réaction catholique avec la vigueur que l'on sait, quelques centaines de partisans obstinés de la réforme nettement protestante, amorcée sous le règne précédent, celui d'Edouard VI (1547-1553), quittèrent le royaume et se réfugièrent à Genève. Ils profitèrent bien de leur séjour. Une fois la terrible Marie disparue et remplacée par Elizabeth, ils revinrent en Angleterre tout imprégnés des sombres doctrines de l'auteur de *l'Institution Chrétienne* sur la prédestination et la dépravation de notre nature, bien convaincus en outre que la Bible suffisait à la direction spirituelle des âmes, que Rome n'était qu'une Babylone maudite, le Pape l'Antechrist, et l'Église qu'il présidait, la grande prostituée en habit d'écarlate, dont parle l'Apocalypse, ayant perdu par sa corruption séculaire tous les droits et toute la vertu de la véritable église du Christ. Mais en même temps ils découvrirent dans l'établissement religieux patronné par la nouvelle souveraine beaucoup trop de ressemblances avec l'ancienne institution papale.(1) D'accord avec les Presbytériens

(1) Ce n'est pas à dire que l'Église officielle ait été préservée de l'hérésie proprement dite. Il est vrai, Henri VIII ne cherchait qu'à supprimer l'obstacle qui s'opposait à la satisfaction de sa passion lubrique en abolissant la juridiction papale dans son royaume. Par ailleurs il tenait à l'orthodoxie intégrale et se glorifiait du titre de *defensor fidei*, qu'il avait reçu de Léon X. Dans son *statut des six articles* il conservait à peu près toute la doctrine catholique : transsubstantiation, confession, messes pour défunts, vœux, célibat ecclésiastique, etc., et l'on n'ignore pas que le rejet des six articles entraînait la peine capitale.

Mais le serment de suprématie, qu'il exigeait de son clergé et de ses sujets n'était-il pas déjà une hérésie ? Quoi de plus contraire à l'essence de l'institution du Christ que de faire du prince le chef de l'Église et la source de toute juridiction, aussi bien spirituelle que temporelle ?

ailleurs on disait qu'elle avait perdu toute vertu sanctifiante et tout pouvoir divin par son insoudable perversité ? La contradiction était par trop flagrante. D'ailleurs la Bible enseignait clairement l'égalité entre tous les ministres-

Et puis, au moment qu'il se proposait de s'emparer des biens d'église, et de justifier à tout prix son divorce, le Tudor couronné ne pouvait être très délicat dans le choix de ses auxiliaires. Les trois qu'il s'adjoignit, Thomas Cromwell, Thomas Cranmer, Seymour, étaient des calvinistes de cœur. On sait combien rondement Cromwell mena le pillage des couvents. Quant à Cranmer, nommé au siège primateal de Cantorbéry, il était marié secrètement à une cousine d'Oslander. A l'avènement d'Edouard VI, un enfant de dix ans (1547), il jeta le masque. Secondé par Seymour, devenu duc de Somerset, et régent du royaume, il bouleversa toute l'économie de l'église henricienne et en fit une véritable branche du calvinisme. Il rendit obligatoire la communion sous les deux espèces, abolit le célibat des prêtres, confia des chaires de théologie à des luthériens notoires, chassa du continent, et à des moines défrqués, tels que Bucer et Pierre Martyr. Il rédigea une confession de foi en quarante-deux articles (pour remplacer le statut des six articles) élucubration hybride, mais en majeure partie calviniste; il publia un *Prayer Book*, conforme à ce nouveau *Credo*, et un manuel d'ordination, où il n'était fait aucunement mention du rôle sacrifiant des évêques; et des prêtres (ce qui devait dans la suite rendre vaines les prétentions des anglicans à la validité de leurs ordres)

Or les quarante-deux articles, réduits à trente-neuf sous le règne d'Elisabeth, sont restés le canon officiel de l'église anglicane (*Church of England*), dont la grande tare, et la marque indélébile de sa bâtardise, est son asservissement au Pouvoir temporel. Comme le reste des sectes protestantes elle n'a rejeté le papisme que pour être subjuguée par le Césarisme. En outre elle est très sensiblement infestée du virus calviniste, nous venons de le voir.

Avec la fondation de la colonie de Jamestown (Virginie) en 1607, l'Église anglicane s'implanta sur le continent de l'Amérique du nord. Elle dépendait de l'évêque de Londres et végétait assez misérablement (n'ayant pu s'étendre dans la Nouvelle-Angleterre, où les Puritains dominaient), lorsqu'éclata la guerre d'indépendance. L'indépendance proclamée, tout lien se trouvait brisé avec la Hiérarchie anglicane, et les prélats anglicans ne pouvaient consacrer aucun évêque qui ne prêtait pas le serment d'allégeance à la Couronne. En 1787 le parlement remédia à cette situation: il permit d'ordonner des évêques qui n'étaient pas sous la domination britannique. Depuis lors l'église épiscopaliennne des États-Unis a vécu sa vie propre, mais peu intense. Chez elle, peut-être plus encore que chez sa sœur de Grande Bretagne, se sont déclarées trois tendances, formant comme trois partis: le parti de la haute critique et du rationalisme pur (*the broad party*), le parti du protestantisme orthodoxe prônant l'union avec les autres églises (*the Evangelical party*); le parti ritualiste ou *High Church* proprement dit, qui a subi l'influence du mouvement tractarien d'Oxford de 1833, et tendrait à se rapprocher du catholicisme.

L'Église anglicane compte à peu près vingt-cinq millions d'adhérents. C'est peu, étant donnée l'étendue du territoire occupée ou gouvernée par la race anglo-saxonne. Elle n'est pas près de supplanter sa rivale, l'Église romaine. Elle n'a pas les promesses de pérennité; nous ne pouvons dire le nombre d'années qu'il lui faudra pour arriver à la décadence et à la mort; mais c'est à ce terme qu'elle aboutira bien avant que finisse l'histoire de l'humanité.

d'Écosse, que dirigeait John Fox, le farouche adversaire de Marie Stuart, qui avait été lui-même en Suisse et en rapport intime avec Calvin, nos anciens émigrés refusèrent énergiquement d'entrer en communication avec une église, que souillaient encore tant de vestiges des abominations papistes. Et d'abord que signifiait toute cette hiérarchie épiscopale et sacerdotale ? Comment pouvait-on continuer à ordonner valablement des prêtres et des évêques sinon en s'appuyant sur la continuité de la chaîne apostolique ? Mais s'appuyer sur cette continuité n'était-ce pas reconnaître comme la légitime épouse du Christ cette église de Rome, dont par de l'Évangile. (1) Donc, si l'on voulait une église vraiment réformée, qui pût devenir nationale et réunir tous les sujets britanniques dans son giron, il fallait hardiment porter la hache dans toute cette végétation d'institutions et rites idolâtriques, sous lesquels le papisme avait cherché à dissimuler son déshonneur. Il fallait jeter aux orties le surplis, les tribunaux ecclésiastiques, cathédrales, archidiaconés, doyens, curés, canonicats, etc., expurger la liturgie de pratiques aussi damnables que le signe de croix au baptême, la génuflexion à la réception de la cène, l'inclination de la tête au nom de Jésus, la sonnerie des cloches, la musique instrumentale et vocale. Les novateurs n'exigeaient pas qu'on rasât les églises, mais qu'on les purifiât de tout ce brie-à-brac qui s'appelle statues, peintures, bas-reliefs, mosaïques, fresques, vitraux. Selon eux l'église ne devait plus être qu'un lieu de réunion, où le peuple viendrait s'instruire de la parole de Dieu, où la chaire remplacerait l'autel, et l'enseignement, le culte ; le prêtre n'était plus qu'un simple pédagogue à qui l'ordination ne conférait autre chose qu'une délégation officielle pour distribuer au peuple le pain de la Parole.

On le voit, le réformé, selon le cœur de Calvin, était déjà singulièrement émancipé. Il n'était pas tout à fait l'agnostique de nos jours ; il ne proclamait pas encore l'autonomie

(1) Il est vrai que dans l'Écriture les vocables *presbyteri* et *episcopi* sont plusieurs fois pris l'un pour l'autre ; mais on ne saurait en conclure l'égalité entre les prêtres de premier ordre et ceux de second ordre.

absolue de la conscience ; mais déjà entre Dieu et sa conscience, il n'admettait pas d'autre autorité que la Bible et pas d'autre intermédiaire que le Grand-Prêtre du Calvaire ; il rompait avec le sacrifice de la Messe et toute Hiérarchie ecclésiastique ; il ne dressait aucun autel, n'adorait aucun crucifix, n'invoquait aucun saint ni aucune sainte, ne demandait d'absolution à personne... S'il consentait à s'enrôler dans des collectivités religieuses, encore voulait-il que leur administration et leur direction appartinssent à des synodes, où seraient représentés les laïques aussi bien que les ministres ; il en excluait non moins impitoyablement le roi ou la reine que le pape (1) Cet esprit d'indépendance et ce

(1) Précisons cependant. Pour ce qui est du gouvernement intérieur, on peut distribuer les différentes églises réformées en trois types : 1° les épiscopaliens ; 2° les presbytériens ; 3° les congrégationalistes. Chez les Presbytériens, il n'y a pas d'évêques ; l'autorité toutefois ne réside pas dans les individus ; mais dans des corps constitués d'anciens laïques et de ministres dûment ordonnés pour la prédication. La hiérarchie administrative se compose de quatre degrés : a) la session, qui administre la congrégation ;

b) le presbytérat qui gouverne un groupe de congrégations ;

c) le synode, dont la juridiction s'étend sur plusieurs groupes ;

d) l'assemblée générale.

La règle de foi des églises presbytériennes est contenue dans la *Confession de Westminster* et le *catéchisme*, formulés et rédigés en 1647, l'un et l'autre très calvinistes. Ils n'obligent du reste à aucune forme particulière de culte.

En 1876 se forma une alliance de toutes les églises presbytériennes existant à travers le monde (Angleterre, Écosse, Hollande, Suisse, Bohême, Hongrie, États-Unis, etc.) Les Congrégationalistes, eux, n'admettent pour chef ni prêtre, ni prophète, ni roi, mais le Christ seul. Chaque communauté a ses dignitaires, choisis par le suffrage universel et recevant l'imposition des mains des anciens, mais est complètement autonome. Des envoyés des différentes congrégations professant la même foi peuvent se réunir pour s'édifier ou solutionner certaines difficultés ; toutefois ces synodes n'ont point d'autorité proprement dite sur l'église. Le fondateur du congrégationalisme fut ce *Brown* qui vers 1586 rompit bruyamment avec la tyrannie de l'épiscopat anglican, écrivit des pamphlets contre l'église d'état, et, pour ce faire, dut se réfugier en Hollande.

Il y fut vite rejoint par un grand nombre de ses partisans (les *Indépendants*, ainsi qu'ils s'appelaient). L'Église indépendante la plus florissante fut celle de Leyde, sous la direction de John Robinson. C'est à cette communauté qu'appartenaient les *Pilgrim Fathers* qui, au mois de décembre 1620, s'embarquèrent sur le *Mayflower* et abordèrent sur les côtes du Massachusetts.

C'est dans le Nouveau Monde qu'un avenir florissant était réservé au Congrégationalisme.

A ces trois catégories d'églises réformées on pourrait ajouter les *unitariens* ; mais ceux-ci ne se rattachent plus aux Chrétiens, puisqu'ils nient la Trinité, et ne voient dans Jésus de Nazareth qu'un docteur, digne d'être écouté, et un l'âme idéal digne d'être imité. Ils ouvrent la voie à nos agnostiques contemporains.

farouche zèle d'iconoclaste n'avaient pas le don de plaire à la reine Elizabeth, qui conservait le culte de l'autoocratie et qui n'était nullement d'humeur à sacrifier le prestige lui revenant d'une hiérarchie et d'une cour ecclésiastique, dont elle était la tête et le centre. Elle se montra sévère à l'égard des perturbateurs. Mais les édits d'uniformité et les avertissements publics qu'elle lança contre eux n'arrêtèrent aucunement leur progrès. En 1580, un de leurs chefs, le fameux *Cartwright*, était parvenu à introduire dans plusieurs paroisses ses bizarres idées sur la discipline de l'Église. En 1588 paraissait sous le titre de *Mare-prelate tracts*, une satire violente contre la reine et les évêques. Exaspérée, Elizabeth envoyait les deux auteurs de ces pamphlets (Perry et Udal) à l'échafaud, et *Cartwright* en prison. En 1593 un nouvel édit punissait de l'internement et (en cas de récidive) de l'exil tout sujet britannique, qui refusait de faire acte de présence à son église paroissiale et organisait des exercices religieux privés. Cette mesure eut pour effet de diviser la secte.

Les modérés se soumièrent, extérieurement au moins ; les extrémistes passèrent en Hollande, où, sous la direction d'un certain Brown, ils formèrent un nouveau parti et se décorèrent du titre d'*Indépendants*.

Trempés par la persécution et l'exil, ils revinrent dans leur patrie plus résolus que jamais à battre en brèche le pouvoir absolu des Stuarts et l'Église officielle. Ils réussirent à dominer dans les différents parlements qui se succédèrent pendant toute la première moitié du XVII^e siècle. On sait l'agitation qu'ils y entreprirent contre Jacques I^{er} et Charles I^{er} ; et comment ils conduisirent ce dernier à l'échafaud. Avec Cromwell c'était le puritanisme qui s'installait au Pouvoir ; c'était, à les en croire eux-mêmes, un gouvernement de saints et de mystiques ; ce n'était toujours pas un gouvernement de liberté. L'épiscopatisme fut supprimé, et l'on n'ignore pas le régime atroce que le frère du Protecteur, Henri Cromwell, introduisit en Irlande. (1)

(1) "Aux meurtres juridiques succédaient les déportations, les horribles ventes de jeunes filles irlandaises comme esclaves à la Jamaïque, surtout,

Mais les Presbytériens écossais, dont l'idéal restait la royauté tempérée par un parlement et un synode, avaient refusé de faire cause commune avec les Indépendants contre Charles Ier ; ils continuèrent à combattre le régime d'anarchie et de violence qui s'abritait sous le nom de *Commonwealth*, et c'est d'Écosse qu'allait venir Monk, le restaurateur de la monarchie anglaise.

L'avènement de Charles II sur le trône des Stuarts mit fin à la double tyrannie religieuse et militaire des Indépendants. Les évêques anglicans recouvrèrent leurs bénéfices et la doctrine du *Prayer Book* fut rendue obligatoire. Dès lors le puritanisme disparut comme force politique ; il ne survécut que comme mouvement religieux dans de multiples sectes, qu'on désigna par le vocable commun de *Non-Conformistes*. Mais le gouvernement royal ne se résignait pas à voir la nation se morceler en d'innombrables petites églises ; il multipliait les mesures contre les dissidents. En 1661 le *Corporation Act* déclarait inapte à toute fonction civile et militaire quiconque ne recevait pas le sacrement suivant les rites de la Haute Église ; en 1664 le *Conventicle Act* infligeait les peines les plus sévères à

et plus en grand, les confiscations. Renonçant finalement à extirper la population celtique et catholique, on la parqua autant que possible dans le Connaught, les colons anglo-saxons et protestants s'établissant dans les autres parties de l'île." (Lavisse et Rambaud—Hist. génér. VI, p. 63).

Le frère du Protecteur ne faisait qu'accentuer, hélas ! la persécution qui avait été inaugurée sous Henri VIII et poursuivie avec acerbement sous Edouard VI, Elizabeth, Jacques Ier, et même sous Charles Ier. Malgré que celui-ci eut accordé aux Irlandais la liberté religieuse, et la sécurité de leurs biens, les expropriations n'avaient point cessé. Elles devaient se continuer sous Charles II, Guillaume III d'Orange, et leurs successeurs. Après les confiscations ordonnées par la reine Anne, il ne restait à la population catholique de la Verte Erin que le onzième de ses terres. On connaît les autres vexations sans nombre dont elle fut victime.

Un catholique ne pouvait être ni juge, ni avocat, ni tuteur, ni occuper de haut grade dans l'armée ; ni acheter ni recevoir des terres d'un protestant, ni même en louer pour une période d'au delà de trente ans ; il était privé de voix active et passive dans toutes les élections : si le fils aîné de la famille passait au protestantisme, il devenait l'héritier universel. Tout protestant était autorisé à prendre le cheval d'un catholique au prix de cinq livres. Outre la charge qui leur incombait d'entretenir leur propre clergé, les fidèles devaient payer les droits d'étole aux ministres anglicans. Ce n'est que sur la fin du XVIII^e siècle que cette législation barbare commença à s'adoucir. Elle n'avait d'ailleurs aucunement réussi à ébranler la foi des disciples de saint Patrice.

quiconque assistait à un service privé où, en dehors des membres de la maison, il y avait plus de cinq personnes présentes ; en 1665 le *five miles act* déclarait passible d'emprisonnement tout ministre *non-conformiste* qui, sans autorisation, franchissait les cinq milles entourant une ville ; en 1673 au *Corporation Act* venait s'ajouter le fameux bill du *Test* excluant de tout emploi public ceux qui, dans leur croyance et leurs actes, ne remplaçaient pas la suprématie du pape par celle du roi et la doctrine de la *transsubstantiation* par la communion anglicane.(1)

Mais là où la persécution échouait, la tolérance devait réussir dans une large mesure. En 1689, à la suite de l'avènement de Guillaume d'Orange, le *Toleration Act* permettait le libre exercice de leur culte à tous les non-conformistes, sans les relever toutefois de leurs incapacités civiles. Bon nombre de dissidents échappèrent même à cette dernière réserve en se mettant à pratiquer ce qu'ils appelaient le conformisme occasionnel, c'est-à-dire en recevant le sacrement anglican de temps à autre. L'opposition religieuse perdit ainsi beaucoup de sa force, et le puritanisme risquait de se dissoudre, lorsqu'il fut ramené à la vie par le mouvement méthodiste vers l'an 1729. La religion, fondée par les deux Wesley et Whitefield, diffère sensiblement du puritanisme des 16^e et 17^e siècles, soit pour la doctrine soit pour l'organisation ecclésiastique(2) ; cependant on peut dire qu'elle

(1) Un tel décret dressait une barrière autrement infranchissable pour les Catholiques que pour les non-conformistes. De fait les Catholiques anglais devaient rester comme des sortes de parias dans leur propre patrie jusqu'au bill d'émancipation de 1829.

(2) Le mouvement méthodiste a été essentiellement un *revival*, un renouveau de vie religieuse dans le monde protestant. Exercices de piété, l'étude et la visite des malades, telles étaient les principales œuvres auxquelles les Wesley invitaient leurs disciples. Ils n'avaient pas l'intention de se séparer de l'Église officielle ; mais le refus des sacrements à un certain nombre de leurs partisans en 1740 les décida à rompre avec le clergé anglican ; ils ordonnèrent des ministres dans leurs propres assemblées, et se trouvèrent ainsi fonder une secte nouvelle, qui devait rapidement croître et prospérer. Quoique le méthodisme soit surtout pragmatique, et vise à l'action bien plus qu'à la spéculation, il a sa règle de foi contenue dans vingt-cinq articles, qui sont un abrégé et une adaptation des trente-neuf articles de l'Église anglicane. Les cinquante-trois sermons de C. Wesley et ses commentaires sur le Nouveau Testament font aussi autorité en matière dogmatique. Les méthodistes rejettent le rigorisme de Calvin

a hérité de son esprit, et c'est par les **Méthodistes** que le puritanisme a survécu, qu'il est même en pleine activité de nos jours. Seulement le puritanisme, que nous connaissons, dont nous subissons souvent l'influence, sans nous en douter, est bien moins une doctrine qu'une attitude morale, qu'une certaine conception et une certaine règle de vie ; conception et règle de vie toutefois, qui s'appuient sur les principes du calvinisme le plus authentique, comme il sera aisé de nous en convaincre par une analyse succincte des traits, qui les caractérisent.

* * *

Le premier des traits caractéristiques du puritanisme est, semble-t-il, une austérité sombre qui enveloppe les pensées et les actes et se traduit à l'extérieur par cet air guindé et raide que l'imagination populaire associe naturellement avec le simple qualificatif de puritain. Mais aussi, quelle autre attitude peut-on prendre, quel autre sentiment qu'une inquiétude douloureuse peut on entretenir au fond de son âme, lorsqu'on adhère à la doctrine désespérante d'un Calvin

sur la question de la prédestination ; tout en admettant la justification par la foi seule, ils recommandent la pratique des bonnes œuvres imposées par Dieu, répudient les œuvres de surérogation ; ils ont la superstition du Biblisme comme le reste des protestants, ils observent rigoureusement le jour du Seigneur, doivent s'abstenir de toute liqueur enivrante, n'employer que des mots brefs dans l'achat et la vente, fuir les amusements purement mondains.

Ce qu'il y a de plus distinctif dans l'enseignement méthodiste, c'est le témoignage de l'esprit qui fait soudainement irruption dans l'âme de l'individu et lui donne l'assurance de son pardon actuel.

L'organisation de la société comprend la conférence, qui se réunit annuellement et légifère avec pleine autorité, puis des circuits et des districts, à la tête desquels est un surintendant. Parmi les autres dignitaires, il y a les exhortateurs, chargés de tenir des assemblées et d'y présider à la prière et à la prédication ; des prédicateurs locaux latques autorisés à prêcher ; des prédicateurs errants, exclusivement voués au ministère.

Les méthodistes se sont divisés en de nombreuses sectes, on en compterait facilement une quinzaine.

Plusieurs s'intitulent épiscopales ; mais chez elles le titre d'évêque désigne seulement une fonction, une supériorité administrative, nullement un ordre. En Amérique, où ils essaimèrent de bonne heure, leur propagande réussit si bien qu'aujourd'hui le nombre de leurs partisans y est évalué à vingt-millions. On peut les appeler les ascètes du protestantisme, mais des ascètes mal dirigés et tombés dans des exagérations manifestes. On serait tenté de les comparer aux *Senoussis* ou à quelques autres confréries fanatiques de l'Islam, dont ils se sont d'ailleurs approprié plus d'un usage.

relative à la *prédestination*. On sait que cet "intraitable Picard, qui n'avait rien du mysticisme allemand, rien du ritualisme anglais, à qui il fallait des formules claires et des idées arrêtées,"⁽¹⁾ fit sortir ce redoutable mystère du demi-jour où Luther et Zwingli l'avaient laissé, et, "non content de l'énoncer dans son effroyable clarté, se plut à en déduire toutes les conséquences, dont chacune devint sous sa plume un dogme d'airain." Avec une audace imperturbable il enseigna au peuple et même aux enfants que, uniquement soucieux de sa propre gloire, Dieu, par un décret absolu, indépendant de la prévision non seulement du mérite et du démérite de ses créatures mais même du péché originel,⁽¹⁾ a fait de certains hommes des vases de miséricorde et de certains autres a fait des vases de colère.

(1) Lavissee et Rambaud - Hist. génér. IV, p. 524 et 525. Calvin, Jean Chauvin de son vrai nom, était né à Noyon en Picardie, en 1509. Il fut initié aux doctrines de Luther à Orléans et à Bourges par le professeur Melchior Volmar et se mit aussitôt à les répandre (1533). Exclu de France, il séjourna à Strasbourg, à Bâle, puis à Genève, où il vint, appelé par Guillaume Farel. Il en fut banni en 1538 : mais, après les élections de 1540, qui avaient ramené ses amis au pouvoir, il reentra en dictateur et fit de Genève la Rome protestante. Il fonda sans doute son église sur une base démocratique, puisqu'il voulut que le peuple choisit ses ministres : mais c'étaient les ministres réunis en consistoire qui gouvernaient et avec une autorité absolue. Le consistoire s'assemblait chaque semaine pour juger les pécheurs publics ; il pouvait prononcer la peine de mort contre l'idolâtre, le blasphémateur, le fils qui frappait son père, l'adultère, l'hérétique. Par son ordre le théâtre, la danse et la musique étaient interdits, les cabarets remplacés par des casinos spirituels, une sorte de confession imposée comme préparation à la Cène. La liberté chrétienne consistait seulement à être affranchi du joug du Pape.

Il n'était permis à personne de se tenir à l'écart de la Congrégation et de se soustraire à l'autorité des anciens. Calvin attribuait à son église toutes les prérogatives réclamées par l'Église romaine. Pour lui aussi valait l'axiome : hors de l'église (c'est-à-dire de son église) point de salut. De sa citadelle des bords du Lac Léman, Calvin dirigeait les églises réformées de France, consolant les persécutés, les encourageant à persévérer dans leur foi, intercédant auprès du roi en leur faveur, réfutant certaines calomnies, dont on les accablait.

Avec la fondation de l'église genevoise, le grand œuvre du réformateur fut son *Institution Chrétienne*, qu'il ne cessa de travailler et d'augmenter.

La première édition (parue en 1536) ne comprenait que six chapitres ; la dernière (parue en 1559) comprenait quatre-vingts. Publiée d'abord en latin Calvin la traduisit elle-même en français ; elle tient un rang honorable dans notre littérature.

Calvin mourut en 1564.

(1) J'avoue, écrit Calvin, que tous les descendants d'Adam sont tombés par la volonté divine, et nous devons en fin de compte en revenir à la détermination souveraine de Dieu, dont la cause nous est cachée (Inst. III, 23-24).

Ces derniers, prédestinés à la damnation, le sont aussi au péché ! Vainement il posent des actes de foi et de justice ; leurs vertus sont pure apparence ; car les grâces et les moyens de salut ne sont efficaces que chez les prédestinés au ciel. Qu'on ne crie pas à l'injustice. La justice en Dieu c'est sa volonté ; il ne peut du reste être poussé à agir que pour sa propre glorification ; dans le châtement des *vases de colère* il trouve une gloire singulière, car il fait par là éclater

La vie et la mort, ajoute-t-il, sont des actes de la volonté de Dieu, plutôt que de sa prévision, et il ne prévoit les événements à venir que par suite de son décret statuant qu'ils arriveront. " C'est un terrible décret, je l'avoue (*horribile decretum, fatcor*) ; mais personne ne peut nier que Dieu ne prévît la destinée finale qui attendait l'homme, et qu'il ne la prévît que parce qu'elle était entrée dans le plan divin décrété."

Dieu est le seul agent. Création, rédemption, élection, réprobation doivent être dits actes dans un sens tel que l'homme leur sert simplement de véhicule et n'accomplit rien par lui-même. Tous les effets, dont nous sommes témoins dans le monde moral, sont des manifestations d'un vouloir éternel, immuable, infaillible, ayant prévu et produit toutes choses, aussi bien la trahison de Judas, que l'élection de saint Paul ; ils ne sont nullement des actes nouveaux dûs à la liberté de l'homme (à qui Calvin n'accorde que la liberté *a coactione*, et non la direction autonome de sa propre activité). Puisqu'il n'y a pas d'être proprement dit (d'être *a se*) en dehors de l'Être suprême, il n'y a pas non plus de *cause* proprement dite, conséquemment pas d'être libre en dehors de lui. Du point de vue humain Dieu agit comme sans motif. La suprême volonté fixe un ordre absolu, physique, éthique, religieux, qui ne saurait être modifié par rien de ce que nous faisons ou tentons. Ni par nos mérites, ni par quelque acte que ce soit, qui est nécessairement postérieur au décret divin de notre création, nous ne pouvons agir sur la cause première, qui autrement cesserait d'être cause première. *Quia ipse voluit*, c'est la réponse à tous les pourquoi.

Sans doute ! Mais une telle réponse ne justifie aucunement les théories du réformateur de Genève. N'oublions pas que nous sommes en présence d'un mystère absolument impénétrable. En insistant sur la souveraine indépendance de l'Être premier et de la cause universelle, l'auteur de l'*Institution Chrétienne* semble raisonner d'une façon impeccable. Mais il n'envisage jamais que un aspect ou deux du mystère : de celui-ci il n'a pas fait le tour, il n'a pas la compréhension totale ; et même les aspects qu'il envisage ne lui sont pas manifestés dans leur plénitude. Si ses conclusions viennent en contradiction avec des vérités par ailleurs évidentes, nous n'avons pas à nous en émouvoir. Or elles détruisent la justice en Dieu et la liberté dans l'homme. Donc, quand même nous n'aurions aucune explication à leur opposer, nous n'en devrions pas moins, avec l'Église, anathématiser la doctrine farouche de Calvin. Quant aux éclaircissements que les théologiens orthodoxes nous ont donnés sur la conduite de Dieu relativement aux élus et aux réprouvés, ils ne sont pas soustraits à la controverse. Ce n'est pas le lieu de les exposer ici. Qu'il me suffise de rappeler le fameux système de la *science moyenne*, d'après lequel Dieu ne prédestine les hommes, à la gloire ou au châtement, qu'après la prévision de leurs mérites ou de leurs démérites. Le système a au moins l'avantage de sauvegarder le libre arbitre de l'homme.

son amour du bien et son horreur du mal. Quant aux victimes de sa divine vengeance, étant inclinées et attachées au péché par le fond même de leur être, elles ne reçoivent que le juste salaire de leur perversité.⁽¹⁾

Voilà une doctrine d'une simplicité affreuse, et l'on comprend qu'elle engendre dans ses adhérents tout autre chose que la gaieté et la dilution du cœur. Peut-on envisager l'existence autrement que comme un hideux cauchemar avec cette pensée toujours présente à l'esprit qu'on pourrait bien avoir été envoyé dans ce monde, chargé d'une malédiction irrévocable, sans autre but que de glorifier la vindicte divine par son infortune éternelle ?⁽²⁾

Un second trait caractéristique du puritanisme, c'est son attitude relativement au plaisir. Le puritain a une méfiance incurable pour tout ce qui embellit, adoucit, charme la vie. Sans doute l'Église catholique, elle aussi, se défie des jouissances sensibles : on connaît les anathèmes de ses Pères et de ses Docteurs contre les divertissements mondains : plus encore que les paroles de ses grands homi-

(1) Malheureusement pour le prestige de l'Être suprême, les victimes de sa vengeance sont nécessairement liées à cette perversité, qu'il châtie. L'immunité de la simple coercition extérieure, comme le veut Calvin, ne suffit pas pour sauvegarder leur libre arbitre et en faire des êtres responsables.

Cette théorie calviniste de la prédestination est une contradiction flagrante de l'Évangile, où nous lisons les paraboles de l'Enfant prodigue, du Bon Pasteur, et tant de textes, qui proclament l'infinie pitié de Dieu pour ses créatures pécheresses. Dieu a d'ailleurs trouvé un moyen admirable d'accorder sa justice avec sa miséricorde. Il a créé un second chef de l'Humanité, un second Adam, parfaitement pur et parfaitement saint. C'est lui qu'il a chargé de satisfaire sa Justice, en lui faisant payer par ses souffrances et sa mort la dette que la race du premier Adam avait contractée à son égard. Mais après le sacrifice du Calvaire la miséricorde avait les mains libres. Ainsi, la Rédemption atteint absolument tous les pécheurs, et en même temps elle a été faite suivant les lois de la plus rigoureuse justice. Voilà qui est autrement consolant que l'horrible décret, cher au Dictateur religieux de Genève. Le plus, c'est la vérité.

Calvin est ce qu'on appelle en théologie un *supralapsarien*. On appelle *infralapsariens* les réformés protestants qui, contrairement au Maître, admettent la prédestination absolue, conséquemment à la prévision du péché originel. Ce n'est du reste pas suffisant pour qu'ils soient orthodoxes.

(2) Le pauvre Bunyan, un des doctrinaires les plus authentiques du puritanisme, du temps de Cromwell, se sentait écrasé par le fatalisme calviniste. Pendant des années il fut obsédé de la crainte qu'il était prédestiné à la damnation éternelle. Il nous a laissé la description de cette érise poignante dans son livre : *Pilgrim's progress*.

mes, les austérités de ses grands pénitents en proclament le danger. Qu'on ne confonde pas cependant les sévérités de l'ascétisme chrétien avec les principes et les pratiques encore plus bizarres qu'austères du puritanisme protestant. Pour empêcher la chair de prendre trop d'emprise dans le composé humain, où elle ne doit être que servante ; pour imiter Jésus-Christ souffrant, pour stimuler tant de lâches chrétiens qui vivent dans la servitude des appétits inférieurs, le moine fuit le plaisir même permis, il se condamne à une existence de pauvreté, de chasteté, de mortification, d'humilité, d'obéissance, et l'Église approuve, loue, canonise même son genre de vie. Elle y voit avec raison un ferment de salut inséré dans la masse corrompue du monde. Mais ni le moine, ni l'Église ne déclarent le plaisir mauvais en soi ; ils savent qu'il a été mis dans la nature par le Créateur pour faciliter l'exercice de certaines fonctions, qu'il résulte de toute activité normale, enfin que l'abus seul en est condamnable. Le puritain, lui, se croit obligé de haïr le plaisir, aussi bien intellectuel que physique, au moins en paroles et extérieurement, en vertu de cet autre principe luthérien et calviniste, qui affirme la nature irrémédiablement corrompue, l'homme devenu radicalement mauvais par la chute originelle, constitué en état de péché par la simple présence de la triple concupiscence en lui, incapable d'aucun acte moralement bon.

Portant dans sa chair et son esprit une blessure irrémédiable, le misérable fils d'Adam ne naît pas seulement dépouillé de la justice originelle, qui avait été impartie à nos premiers parents, il naît privé de toute rectitude, de toute force pour le bien : il ne trouve pas seulement en lui (juste peine du péché) un ensemble d'inclinations mauvaises, qu'il lui faut combattre ; son être est identique avec le péché — lequel ne saurait disparaître devant aucune absolution sacramentelle, — et fixe fatalement sa victime dans le dégoût de la lumière et de la sagesse, dans l'amour de l'erreur et des ténèbres !⁽¹⁾

(1) Les réformateurs du 16^{ème} siècle en appellent constamment à Saint-Paul et à Saint-Augustin ; mais ils interprètent d'une façon purement abstraite des écrits, qui ne sauraient être séparés du temps et du milieu histo-

Pauvre illusionné l'homme qui se croit à même de connaître Dieu et de pénétrer jusque dans le sanctuaire de ses attributs : pauvre présomptueux celui qui s'imagine accomplir des actes de vertu et d'héroïsme. Bien plus, l'un et l'autre sont des idolâtres, car ils se complaisent dans des avantages faux, et qui usurpent sur l'unique perfection de Dieu. Idolâtres donc, tous ces philosophes, tous ces savants, tous ces théologiens, qui ont aristotélisé l'Église et la foi, qui dans leur fol orgueil, ont entrepris de résoudre les problèmes sur l'Être suprême, sur la création, sur le monde invisible.⁽¹⁾ Idolâtres les Socrate, les Regulus, et tous ces sages de l'antiquité qui ne pouvaient être justes, parce qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'avoir confiance en leur propre équité. Idolâtres tous ces chrétiens qui s'imaginent mériter devant le saint des saints par leurs œuvres ; idolâtre enfin quiconque croit dans la réalité du libre arbitre.

Non ! Pas de vertus morales ! Nos œuvres les meilleures sont des péchés ; elles nous conduisent fatalement à la mort éternelle, si la grâce n'intervient pas pour nous sauver.

riques où ils parurent. Saint-Paul, dans ses épîtres aux Romains et aux Galates, dont Luther et Calvin font tant de cas s'adresse moins aux vrais pécheurs, qu'à ces faux justes, qui confiaient leur salut aux œuvres de la loi. Dans Saint-Augustin la nature humaine est considérée presque toujours historiquement. Le grand Docteur nous la montre dans Adam douée de prérogatives surnaturelles, tandis que dans ses enfants elle apparaît entravée par le poids de la concupiscence et du péché... L'erreur capitale des hérésiarques protestants et jansénistes fut de confondre la grâce avec l'essence même de la nature dans Adam, d'où suivait nécessairement la corruption entière de la nature, une fois la grâce perdue.

(1) Et dire qu'on a voulu faire des novateurs du 16^{ème} siècle les émancipateurs de la raison ! Mais ne sait-on pas que tout leur système théologique est un fidéisme outré ? La raison pour Luther c'est la bête qu'il faut baillonner et étouffer. " La raison répandre la lumière, dit-il ! Oui, comme celle qui répandrait une immondice mise dans une lanterne." Ailleurs il appelle la raison la fiancée du diable, une galeuse, une dégoutante prostituée, qui mériterait d'être releguée dans le plus sale lieu de la maison." Selon lui " Les hautes écoles mériteraient d'être détruites de fond en comble, car jamais, depuis que le monde est monde, il n'y eut d'institutions plus diaboliques." (cité par Mgr Baudrillart, l'Église cathol., la renaissance, le protestantisme, p. 357 sqq.). La raison devait tout de même s'introduire dans le protestantisme, mais pour achever de le dissoudre en un libéralisme qui ne porterait plus aucune trace de surnaturel. Le fidéisme luthérien et calviniste contenait d'ailleurs en germe toute la philosophie religieuse moderne basée sur l'expérience personnelle du divin et rejetant toute autorité extérieure en pareille matière. Le kantisme est un fruit assez naturel du fidéisme protestant.

Mais la grâce qui sauve, n'allez pas la confondre avec celle dont dissertent les présomptueux dialecticiens de la théologie. Elle n'est pas un don de Dieu élevant ou secourant la nature. Elle est Dieu même s'emparant de l'homme comme d'une chose, s'imprimant en lui, se substituant à lui, en couvrant la honte du manteau de sa propre sainteté, le justifiant ainsi et le prédestinant au bonheur, suivant toujours, ne l'oublions pas, un décret arbitraire d'élection. Toutefois, pour que cette justification fatalement gratuite ne fût pas de lui un être par trop bonasse. Dieu doit imputer au pécheur les mérites du Christ, le seul Juste, qui ait pu sur la terre, et qui ait racheté l'humanité en payant sa dette à l'égard de la Justice suprême. Pour que cette imputation soit possible, encore faut-il que le Créateur trouve la foi dans sa créature coupable. Mais, puisque celle-ci est incapable de tout acte moralement bon, il ne l'y trouvera que s'il l'y met lui-même. Dans l'âme, qu'il a prédestinée au salut, il crée donc cette foi justificante : foi bien différente de celle que les aristotéliens ont définie une adhésion de l'esprit à la parole divine, foi, qui est une force non moins mystérieuse que la vie, foi qui, comme toute autre grâce, vient en nous sans votre concours, confiante, infuse, qui rend présent en nous le Christ, nous éclaire, nous soulève, peut parfois faire jaillir de nos yeux des larmes de consolation en instillant au fond de nos âmes la certitude de notre salut. Tout cela, répétons-le, travail exclusif d'un Dieu, qui nous illumine, nous vient intérieurement, comme il lui plaît, quand il lui plaît : de ce Dieu, qui se cache aux savants et se révèle aux simples.⁽¹⁾

Heureux le fils d'Adam, pur de toute idolâtrie de la liberté et de la raison, en possession de cette foi vraiment divine. Il n'a pas à s'inquiéter d'opérer son salut dans la crainte et

(1) Notons que cette justification par la non-imputation de nos fautes, qui demeurent en nous une souillure morale très réelle, implique une sorte de contradiction ! Comment Dieu, qui est la sainteté même, peut-il cohabiter avec un être, qu'il n'a pas vraiment purifié. Sans doute Dieu se plaît à faire des justes avec des injustes, des amis avec des ennemis ; mais non en laissant subsister dans les êtres ainsi transformés la tache de l'iniquité et la raison de l'inimitié. A quelles aberrations tout de même sont arrivés les pauvres Luthériens et Calvinistes en voulant réformer la vieille doctrine chrétienne ?

le tremblement, par la mortification, par l'accomplissement des honnes œuvres, pas même par l'observation du Décalogue. De tout cela la réalité de sa nature corrompue le rend incapable. Il est né pécheur, il reste pécheur jusqu'à la dernière minute de son existence. Mais qu'importe ! Il n'en est pas moins juste par l'imputation que Dieu lui fait des mérites du Sauveur et de sa propre sainteté. L'incrédulité seule est fatale.

Pecca fortiter, sed crede fortius. Non, homme charnel et pervers ne redoute pas de pécher lourdement et fréquemment : ne te désole pas de la stérilité de ta vie, ta foi n'en est que mieux épurée : elle n'en couvre que mieux le monceau de tes iniquités.⁽¹⁾

C'est ainsi que, par une doctrine en apparence austère, Luther et Calvin en arrivent à émanciper du frein de toute loi les pires instincts de la chair. . . . On ne saurait trop le répéter, non, le protestantisme, . . . quelque dénomination qu'il se couvre, n'a pas été un agent de civilisation et de moralité pour les peuples.

Il prétend retrouver le sens du christianisme primitif, et c'est dans ce but qu'il saute par dessus les docteurs du Moyen Âge et les Pères des IV^e et V^e siècles, pour arriver à saint Paul. Mais le christianisme n'est pas simplement une doctrine enfermée dans quelques documents écrits, dont l'un pourrait pénétrer mieux la signification et la portée par une connaissance plus approfondie de la langue et des circons-

(1) Puisque la foi seule sauve, puisque les sacrements de baptême et de la cène (les seuls conservés par nos réformateurs) sont de simples signes, et non des moyens de justification, nous n'avons que faire des vœux monastiques, du célibat, des fondations pieuses, des confréries, des indulgences, de la communion et de l'invocation des saints, de la réversibilité des mérites, de la primauté du pape, et de la juridiction de tous ces prélats, qui s'attribuent le pouvoir de nous imposer certaines œuvres sous peine de péché, ou même de nous trancher du giron de l'Église. La véritable église est fondée sur la foi ; elle est constituée par toutes les âmes que la foi unit à Dieu. Or pour un homme, s'appellât-il pape ou évêque, portât-il triple couronne ou mitre étincelante de diamants, y a-t-il un moyen de séparer ce que Dieu tient attaché à lui par la foi, l'espérance, la charité. En face de Dieu, seule cause en matière de justification, il ne reste que des âmes individuelles, serves du péché, ou de la grâce. On voit combien tout cela est apparenté de près avec les élucubrations de nos agnostiques et de nos modernistes du 20^{ème} siècle.

tances, où ils ont été rédigés : le christianisme est aussi une tradition orale, et, avant tout, il est au principe de vie, un ferment de régénération morale. Il n'est parvenu à la pauvre humanité malade que par les canaux qui l'ont reçu et transmis. Peu importe que les canaux, par moments, aient été plus ou moins purs. Le principe étant divin échappait à toute corruption. Accuser l'Église romaine d'avoir perdu sa vertu éclairante et sanctifiante à cause de l'indignité de certains de ses papes, de ses évêques ou de ses prêtres, c'est un non-sens. Pour que l'accusation eût quelque portée et justifiait la désertion des accusateurs, il faudrait prouver qu'elle n'est plus la dépositaire de la vertu de la Croix, plus l'hôtellerie du bon Samaritain, ni la lumière du monde. Faute de cette preuve, il reste acquis qu'en rompant avec l'Église traditionnelle, malgré toutes les souillures qu'ils découvriraient dans ses membres et sa tête, les novateurs ont rompu avec le seul instrument par où Dieu se communique normalement aux hommes et les attire à sa propre félicité : que, loin de révoquer quoi que ce soit, ils n'ont doté l'humanité que d'un nouvel élément de dissolution intellectuelle et morale.⁽¹⁾ Si les prétendues églises réformées ne sont pas des corps totalement anémiés et impuissants dans l'ordre surnaturel, c'est uniquement par l'effet de la sève qu'elles avaient reçue de l'Église romaine, seule voie à la vérité et à la vie, et dont elles n'ont pas réussi à se débarrasser complètement.

(1) Toute la valeur du protestantisme en effet est dans une négation et une révolte : négation de la dignité suréminente de l'Église romaine et révolte contre le pape son chef. Mais, pour être logique, cette négation ne saurait s'arrêter à mi-chemin : elle doit embrasser toute la révélation et ne s'arrêter qu'aux frontières de la simple raison. Peut-on imaginer rien de plus illogique que l'attitude de ces rebelles qui, après s'être bruyamment séparés de l'Église traditionnelle, entreprennent de faire un triage dans le dépôt des vérités révélées et de fonder leurs églises à eux ? De qui ont-ils reçu pareille mission ? C'est ce que comprennent nombre d'hommes nés dans le protestantisme, dont les uns s'en vont au rationalisme pur, les autres s'efforcent de se rapprocher de nous, pour donner un aliment à leur vie religieuse, ou bien cherchent à étouffer leur inquiétude intime dans les convulsions de névroses mystiques, quand ce n'est pas dans les supercherries des spirites. Preuve que la position du doctrinaire protestant proprement dit est intenable.

Mais poursuivons notre dissection du système calviniste et nous y découvrirons une nouvelle perversion des doctrines les plus élémentaires du christianisme.

Tout en privant le juste de la moindre coopération efficace dans l'œuvre de son salut : tout en en faisant une sorte d'automate, qui n'a qu'à recevoir l'impulsion divine pour atteindre la félicité, Calvin (comme Luther) veut que nous nous exercions dans la pratique de l'humilité et de la pénitence. Seulement le novateur ne prend nullement ces vocables dans leur sens usuel. Par humilité et pénitence il n'entend ni les austérités corporelles, ni la conversion du cœur : il n'entend qu'un sentiment toujours plus profond de notre dépravation totale, sentiment qui n'a sans doute aucune valeur méritoire en lui-même, mais grâce auquel nous gémissons sur notre misère, nous supplions Dieu de ne pas entrer en jugement avec notre faiblesse et de nous remettre, c'est-à-dire de ne pas nous imputer notre péché. Heureux sommes-nous si nous avons de telles dispositions ; car c'est par elles que Dieu nous signifie qu'il a opéré lui-même notre guérison et substitué sa justice à la nôtre, la vraie à la fausse !⁽¹⁾

• • •

Ce sont de pareilles théories sur la nature, le péché, le libre arbitre, la grâce, qui ont inspiré aux puritains leur attitude morale et leur ont enlevé toute mesure dans la dénonciation des joies et divertissements du monde. Aux yeux d'un disciple de Fox ou de Wesley, encore plus qu'aux yeux du janséniste Pascal, la nature n'étant qu'un cloaque de vices, tout ce qui sort d'elle, tout ce qui lui est agréable ne saurait être que réprouvé et damnable ! De là cette affectation de mépris, de là cette violence d'anathèmes non seulement contre les jouissances sensuelles, la bonne chère, la femme, l'amour, la danse, les théâtres, mais aussi contre les

(1) Malgré que les Luthériens et Calvinistes aient dénaturé la notion de la foi, l'aient transformée en confiance, leur religion n'est point du tout une religion de confiance et d'amour. Elle est au contraire une religion d'effroi et de terrorisme, précisément parce que l'homme y est trop abaissé, trop accablé sous le pressoir de ce déterminisme implacable par où sa destinée est décrétée de toute éternité, sans que ses œuvres y entrent pour quoi que ce soit.

littératures, les œuvres d'art, les ornements des églises⁽¹⁾ et les belles cérémonies religieuses. Parce que tout cela flatte la nature, ce n'est que leurre et piège de Satan. Malheur à quiconque approuve et favorise ce débordement de l'ulcère moral qu'il porte en lui ! Celui-là a tout lieu de craindre que Dieu ne lui impute pas sa justice et par conséquent qu'il soit perdu pour l'éternité.⁽²⁾

(1) Plus d'une cathédrale porte encore les traces des mutilations que lui firent subir les farouches *Ironsides* de Cromwell.

(2) Telle est bien la religion qui nous apparaît par des excès à la fois bizarres et cruels, du temps où les puritains furent les maîtres de l'Angleterre et de l'Écosse. De ces excès Taine a donné une description pittoresque. Lisons en quelques extraits : " Le puritain passait lentement dans les rues, les yeux au ciel, les traits tirés, jaune et hagard, les cheveux ras, vêtu de brun ou de noir, sans ornements, ne s'habillant que pour se couvrir. Si quelqu'un avait les joues pleines, il passait pour tiède. . . Du dedans la contagion avait gagné le dehors. Les alarmes de la conscience s'étaient changées en lois d'État, la rigidité personnelle était devenue une tyrannie publique. Le puritain avait prosaïté le plaisir comme un ennemi, chez autrui aussi bien que chez lui-même. Le parlement faisait fermer les maisons de jeu, les théâtres, et fouetter les acteurs à la queue d'une charrue ; les jurons étaient taxés ; les arbres de mai étaient coupés ; les ours, dont les combats amusaient le peuple, étaient tués. . . Des amendes et des punitions corporelles interdisaient même aux enfants les jeux, les danses, les sonneries de cloches, les régales, les luttes, la chasse, tous les exercices et tous les amusements, qui pouvaient profaner le dimanche. Les ornements, les tableaux, les statues des églises étaient arrachés ou déchirés. Le seul plaisir qu'on gardât et qu'on souffrit était le nasillement des psaumes. L'éloquence des sermons prolongés, l'excitation des controverses haineuses. . . En Écosse, pays plus froid et plus dur, l'intolérance allait jusqu'aux derniers confins de la férocité et de la minutie, instituant une surveillance sur les pratiques privées et sur la dévotion intérieure de chaque membre de chaque famille, otant aux catholiques leurs enfants, imposant l'abjuration sous peine de prison perpétuelle ou de mort, amenant par troupeaux les sorcières au bûcher. Il semblait qu'un nuage noir se fût appesanti sur la vie humaine, noyant toute lumière, effaçant toute beauté, éteignant toute joie, traversé ça et là par des éclairs d'épée et par des lucres de torebès, sous lesquelles on voyait vaciller des figures de despotes moroses, de sectaires malades, d'opprimés silencieux." (Hist. de la littér. angl. III, p. 4-8).

On dira peut-être que nous sommes mal venus de ressusciter un passé, dont il ne reste plus de traces : on rappellera que, durant les trente ou quarante dernières années, la plupart des églises presbytériennes ont sensiblement mitigé la rudesse de leur théologie et de leur morale calvinistes ; qu'elles ont désavoué plusieurs principes de la fameuse confession de foi de Westminster (promulguée en 1647), surtout ceux relatifs à la totale dépravation de l'homme et à la limitation de la rédemption. Soit ! L'esprit de Fox et des Bunyan n'en subsiste pas moins dans les sectes qui se réclament de leurs noms : sans compter que n'ayant pas d'autorité pour lui imposer la mesure et le bon sens, le premier fanatique venu peut lancer quelque idée saugrenue, ou déclarer une sorte de guerre sainte contre le plus anodin des divertissements.

Cependant avec toutes leurs grandiloquentes déclamations contre la perversité de notre nature, nos farouches moralistes n'arrivent ni à supprimer l'animal dans l'homme, ni à contenir ses appétits les plus désordonnés : c'est à quoi du reste ils ne s'essaient même pas. La lutte serait parfaitement inutile contre une force irrésistiblement inclinée au mal. Ils la laissent donc aller, cette guenille vivante, là où elle tend ; ils ont une espèce d'indulgence méprisante pour ses pires défaillances ; mais ils font semblant de les ignorer, ils les cachent, ils s'abstiennent d'en parler, ils les couvrent du voile de la prudence. A leurs yeux, le grand crime c'est non que le péché soit commis, mais qu'il paraisse. Ils sont beaucoup moins sévères pour la crapule, où les instincts se donnent libre cours, que pour la galanterie, où le vice s'étale, et pour tous les artifices, qui servent à l'embellir.⁽¹⁾

Autre trait de cet ascétisme excentrique.

Contrairement aux saints de l'Église catholique, sévères pour eux-mêmes et très compatissants pour les autres, nos puritains sont amenés par la force même de leur principe à se montrer implacables pour les faiblesses de leur prochain. Leur zèle ne se contente pas d'attaquer les abus : tout ce qui est propre à dilater l'âme et le cœur, à mettre un peu de soleil et de gaieté dans l'existence, leur est suspect. Quoi d'étonnant ? Cela plaît à une nature nécessairement mauvaise ; donc c'est mauvais : donc, plus on retranchera de ce qui est susceptible d'agrémenter la vie, plus on aura de chance de se voir imputer la grâce du salut.

Là est le secret du fanatisme de nos rigides novateurs pour la prohibition totale, dont ils semblent vouloir assurer le triomphe *per fas et nefas* sur toute la surface de notre petit globe, convaincus, comme l'écrivait récemment un pasteur des États-Unis, qu'ainsi ils en chasseront le diable, qui n'aura

(1) C'est une attitude qui ressemble terriblement à celle du Pharisien de l'Évangile. Elle implique une hypocrisie fondamentale. Combien différente la conduite de l'Église catholique ! Elle ne s'applique pas, elle, à ignorer nos plaies morales, elle s'applique à les guérir ! Il faut dire qu'en abolissant les sacrements, nos prétendus réformateurs se sont privés des meilleurs moyens de guérison.

plus qu'à se retirer dans son cachot infernal, après avoir tourné la clef à triple verrou derrière lui.⁽¹⁾

Certes, nous connaissons, tous, des catholiques très respectables, qui sont, eux aussi, d'ardents prohibitionnistes ; mais ils n'en concèdent pas moins que c'est là une mesure rigoureuse et extrême. S'ils n'hésitent pas à en demander la mise en vigueur par une loi, c'est parce qu'ils ne voient pas d'autre moyen d'enrayer le fléau de l'alcoolisme, mortel pour toute une race et tout un peuple. Du reste, ils ne la veulent que dans certaines limites, et ils ont le souci de l'accorder, autant que faire se peut, avec le respect de la liberté des individus. Leur but premier n'est pas de priver leurs concitoyens d'un légitime confort de l'existence. Le puritain, lui, est logique avec lui-même en se proposant une telle privation comme but principal, car il contrecarre ainsi les appétits d'une nature foncièrement gâtée. Aussi la suppression de toute boisson alcoolique ne doit-elle être qu'un commencement ; il faut qu'elle soit suivie du retranchement du tabac, des sucreries, du thé et de tout ce qui n'est pas strictement nécessaire à la conservation de l'être. Si vous voulez savoir ce que ces gens-là prétendent faire de la vie, voyez ce qu'ils ont déjà réussi à faire du jour du Seigneur. Ils l'ont transformé en une suite d'heures mortellement ennuyeuses, qu'il n'est pas permis d'égayer par l'innocent jeu d'échecs ou de dominos, encore moins par le diabolique jeu de cartes.

*

* *

Ne soyons donc pas surpris de lire si souvent les épithètes de *narrow-minded* et de *bigots* appliquées par les anglicans à leurs coreligionnaires non-conformistes. Elle est plus que méritée. L'étroitesse d'esprit est d'ailleurs le privilège peu enviable de tous les sectaires, qu'ils s'appellent puritains, jansénistes ou jacobins. Qu'on ne s'imagin^e pas non plus que mes obser-

(1) Ce beau zèle trahit un sentiment bien élémentaire, et nos puritains font preuve de quelque nalgveté en l'étalant ainsi au grand jour, je veux parler de l'envie.

Déjà du temps de Cromwell un poète royaliste disait d'eux que, "pour compenser les péchés qu'ils aimaient à commettre, ils condamnaient ceux qui ne les tentaient pas."

vations ne s'appliquent qu'à une époque déjà lointaine. Les partisans des nombreuses églises non-conformistes de nos jours n'ont pas perdu grand'chose du bigotisme de leurs ancêtres. Comme eux, ils croient fermement que l'Église romaine est un arsenal de superstitions, que ses habits sacerdotaux sont la défroque du diable, que les décorations de ses temples et les splendeurs de son culte sont des vestiges du paganisme. Pour combien de nos prédicateurs de rue et de leurs disciples la première des vertus est encore la haine du romanisme ? Pour combien la Bible est encore "effectivement et réellement une littérature tout entière, une civilisation, un monde à part d'idées et de sentiments, où ils s'enferment⁽¹⁾". C'est au point que les enfants élevés dans cette atmosphère biblique ont une empreinte plus juive que chrétienne. Toutefois plus visible encore que l'empreinte juive est l'empreinte anglo-saxonne. Chez eux l'exclusivisme religieux n'a fait que se greffer sur l'exclusivisme *insulaire*,⁽²⁾ l'exclusivisme que les fils de la Grande-Bretagne, fiers de l'extraordinaire fortune de leur race, devaient exporter sur toutes les plages, où ils allaient émigrer, notamment sur le continent de l'Amérique du Nord. Sans doute les fameux *Pilgrims Fathers*, en touchant les côtes du Massachussets, y

(1) Lavisse et Ramb. Hist. génér. V. p. 239.

Ne nous étonnons pas trop de ce culte quasi superstitieux des protestants pour la Bible. Rappelons-nous qu'ils ont changé le concept de l'Église. L'Église pour eux n'est plus que le corps métaphorique et allégorique du Christ, indépendant des doctrines, des rites, aussi bien que de l'espace et des nationalités, où se rencontrent toutes les âmes justifiées par la foi, d'où une seule hérésie exclut, l'incrédulité. Or à cette Église universelle et spirituelle l'autorité papale ne pouvant plus servir de principe d'unité, ils lui substituent la Bible, entendue dans sa signification la plus simple. C'est dans l'Écriture qu'ils viennent chercher le critère de leur foi. Le trésor de la foi, selon eux, est formé de toutes les vérités, qui sont authentiquement et clairement inscrites dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

Et puis les réformés ont opposé la Bible à la tradition. A les en croire, la tradition a engendré un christianisme tout extérieur, défiguré par des observances, des lois, des cérémonies, qui asservissent l'esprit. De même qu'il n'y a pas de vérité de foi en dehors de l'Évangile, il n'y a pas non plus de puissance juridictionnelle. L'Église ne peut obliger personne au delà de ce qui est formellement prescrit par l'Évangile. Ainsi, au nom de l'Évangile est proscrite toute la discipline ecclésiastique. C'est ce que les novateurs appellent la liberté chrétienne. A une telle liberté on pourrait donner une toute autre épithète.

(2) C'est le jugement de l'historien que je viens de citer. Lav. et Ramb. *ibid.*

ont implanté cet esprit d'indépendance, qui caractérisait leurs frères de la Métropole ; ils y ont développé cette mentalité profondément démocratique qui distingue la grande république des États-Unis ; mais ils y ont conservé en même temps, et en dépit de leur séparation de la mère patrie, le culte de l'Anglo-saxon, en qui ils voient le type humain par excellence, dont la religion, la langue et les institutions politiques sont destinées à marcher de pair avec le progrès de la civilisation.⁽¹⁾ Est-il besoin de faire observer que dans ce culte-là les membres de la Haute-Église se rencontrent avec ceux des Basses-Églises ? seulement, ce qui est digne de remarque, c'est que le type ainsi exalté n'est nullement celui de Shakespcare et des joyeux compagnons de la reine Élizabeth ou de Charles II, c'est le type puritain. En dépit de toutes les vexations, dont il a été l'objet au cours de deux siècles, le puritanisme est parvenu à s'imposer, au moins comme idéal moral, même à ses adversaires ; il a laissé sa marque sur la famille anglo-saxonne tout entière. Anglicans, libres penseurs, et même certains catholiques, l'ont subi. De ce phénomène les causes sont assez faciles à découvrir. Rappelons-nous d'abord que les mêmes principes calvinistes sont à la base du *Credo* de l'Église établie et de celui des sectes dissidentes. Et puis l'idéal puritain semble répondre au tempérament de la race, tempérament froid, érérgique, porté à l'indépendance et aux préoccupations religieuses,⁽²⁾ à tendances utilitaires et au goût esthétique peu prononcé.

Sous ce dernier rapport la différence saute aux yeux de l'observateur le plus superficiel entre les groupements britanniques, et les peuples formés par la culture greco-latine. Ceux-ci (Grecs, Italiens, Français) sont idolâtres de beauté

(1) Contrairement aux idéologues de la Révolution française qui levaient s'éprendre de l'homme en général, les réactionnaires puritains s'éprient de l'Anglo-saxon. C'était plus pratique, et singulièrement avantageux à l'expansion de l'anglo-saxonisme.

(2) Le fait qu'aux États-Unis 51 pour cent des individus se donnent pour n'avoir aucune religion n'infirmé pas notre thèse. D'abord aux États-Unis il y a de toutes les nations, ensuite nous ne nions pas que, à force de s'enfoncer dans la matière et la recherche de l'argent, même des anglo-saxons ne puissent arriver à étouffer en eux toute inquiétude religieuse. Cette inquiétude n'en reste pas moins un trait de race.

et d'art au point d'en méconnaître la loi morale ; ceux-là en général n'éprouvent pas cet enthousiasme ; ils ne sont guère satisfaits si, en contemplant une œuvre artistique, ils ne se sentent pas meilleurs ; si à l'admiration ils ne peuvent joindre l'approbation.⁽¹⁾

Sougeons aussi au milieu et au climat. N'est-ce pas à cette troisième cause qu'il faut attribuer pour une large part ce *spleen*, qui semble être une maladie nationale des Anglais ? Le *spleen* lui-même n'offrait-il pas un admirable bouillon de culture pour le germe calviniste, dont l'épanouissement est la tristesse sombre que nous avons signalée ?

Enfin, nous comprenons que, si l'éternelle brume qui couvre la vieille Albion était favorable au développement des lugubres théories du dictateur de Genève, elle l'était beaucoup moins à l'éclosion du sens artistique, beaucoup moins en tous les cas que la claire lumière illuminant l'Acropole et les hauteurs de Sorrente.

Volontiers d'ailleurs je concède que la rigidité puritaine a fait œuvre salubre en débarrassant la rue d'étalages scandaleux, en ne souffrant pas qu'on se serve de la scène théâtrale ou des pages d'un livre pour y faire passer le vice. J'exprime même un regret, c'est qu'il y ait une cadence sous ce rapport, et que, même dans des villes américaines, où les puritains semblent faire loi, tant de liberté soit laissée aux entrepreneurs de plaisirs publics soit pour la multiplication des lieux d'amusements, soit pour la licence des spectacles, soit pour l'audace des réclames. Ce bon résultat du bigotisme sectaire ne justifie pas les principes d'où il est né, et qui sont, nous venons de le voir, de très graves déviations de la

(1) Evidemment les exceptions ne manquent pas. D'une façon générale, et depuis le 16^{ième} siècle, où la Renaissance eut ses partisans fervents, on peut dire que l'aristocratie et l'élite intellectuelle ont échappé à l'influence du puritanisme. Ni Chaucer, ni Shakespeare, ni Swift, ni Byron ne sont des puritains. N'empêche que la masse du peuple étant puritaine, une grande partie de la littérature porte son empreinte. Dans les romans et au théâtre on redoute la grande passion, à plus forte raison l'amour coupable. L'expression "*roman anglais*" n'est-elle pas synonyme de roman inoffensif ? Sans doute la morale n'a qu'à y gagner ; mais nous n'avons pas moins là une preuve des tendances utilitaires de la race.

vérité évangélique, disons mieux, qui rendent à peu près vaine la mission rédemptrice du Christ.

Or, ces déviations, à quoi sont-elles dues ? A la méconnaissance de l'autorité régulatrice posée par Jésus en personne, de l'autorité du Pape. (1) Non, non, les Luther, les Calvin, les Zwingle, les Cranmer n'ont pas été de vrais réformateurs. Ce n'est pas certes qu'à l'époque où ils apparurent le besoin d'une réforme ecclésiastique ne fût pas urgent. Depuis deux ou trois siècles on n'entendait qu'un cri dans la chrétienté : Réforme de l'Église dans sa tête et dans ses membres. (2) Mais, en se séparant de la tête, après lui avoir jeté

(1) L'Église catholique a eu ses puritains, elle aussi, les Jansénistes. On sait avec quelle constance et vigueur elle les a harcelés. En dépit de tous leurs subterfuges ils ont dû ou se soumettre ou quitter la barque qu'ils menaçaient de faire sombrer.

(2) Pas plus en Angleterre qu'en Allemagne la Révolution protestante ne fut un phénomène subit : elle avait été préparée de longue main par la corruption de la hiérarchie, laquelle avait suscité nombre de protestataires. Déjà dès le 14^{ème} siècle la grande Bretagne avait été le théâtre d'un mouvement réformiste et hérétique très prononcé. Un étudiant d'Oxford, du nom de Wycliffe (1324-1384) ne s'était pas contenté de dénoncer comme un abus exorbitant l'envoi à Rome de l'argent anglais sous forme d'annates, de premiers fruits, de deniers de St-Pierre ; il avait en outre professé que le droit de propriété était fondé sur la grâce et qu'au pécheur le roi pouvait légitimement infliger la confiscation comme peine de sa faute, d'autant qu'elle le rendait incapable de comprendre, d'expliquer les Saintes Écritures, et de remplir les autres fonctions de l'état ecclésiastique. Nous voyons là poindre le grand argument de corruption que les Réformés lancèrent contre l'Église romaine, et par où ils prétendront légitimer leur révolte.

Wycliffe avait trouvé des protecteurs dans la princesse de Galles et dans le peuple de Londres. Vainqueur de ses ennemis devant un tribunal d'église il avait entrepris de traduire la Bible en Anglais. En même temps il avait fait " prêcher la simple parole de l'Évangile par des prêtres vêtus d'une peau de mouton à laine rousse avec un large chapeau et des sandales ". (Lavisse et Rambaud, Hist. génér., III, p. 387).

Ces pauvres prêtres, les Rousseaux comme on les appelait, " étaient allés porter la bonne parole chez les pauvres gens si négligés par l'église officielle et ils avaient en bientôt de nombreux adhérents. " (id-ibid.)

On les avait aussi dénommés les *Lollaris*, parce qu'ils semaient l'ivraie (*lollium*) dans le champ du Seigneur. Le lollarisme avait joué un rôle important dans les insurrections des paysans en 1380 et 1381. Trois disciples de Wycliffe, Wat Tyler, John Ball, Jack Straw, s'étaient signalés à la tête des insurgés. John Ball avait enseigné que le serrage était contraire à la volonté de Dieu. " Quand Adam bêchait et qu'Ève filait, disait-il, qui donc était gentilhomme ? "

J. Straw, lui, " se proposait de résoudre la question sociale en tuant les seigneurs, les évêques, les moines, les chanoines et les curés. " Ball et Straw avaient été pendus : Wycliffe avait été condamné dans un concile à Londres tenu en 1382, non seulement à cause de l'influence sociale que sa

l'anathème, les révoltés du XVI^e siècle non seulement se rendaient totalement impuissants à guérir le mal qu'ils dénonçaient, mais ils l'aggravaient singulièrement. En rejetant la suprématie du pape ils ouvraient la porte à toutes les extravagances du sens individuel. Dieu sait si ces extravagances fourmillèrent. Parce qu'elle s'était, elle aussi, affranchie du jong bienfaisant du successeur de Pierre, et malgré qu'elle conservât une hiérarchie fastueuse d'évêques et de ministres, l'Église anglicane devenait vite un chaos de contradictions religieuses, et nous sommes justifiés de ne pas lui attribuer plus de considération qu'à n'importe laquelle des mille sectes qui s'entredéchirent dans le sein du protestantisme. Oui, l'Anglo-saxon, puritain, méthodiste ou ritualiste peut continuer à s'enorgueillir de sa civilisation, de sa constitution parlementaire, de sa richesse de l'expansion de son commerce et de son hégémonie politique sur le reste de la planète, il n'en demeure pas moins un déshérité du patrimoine authentique du Christ, un pauvre naufragé sur l'océan de ce monde, heurtant à mille écueils, et ballotté par toutes les vagues des opinions humaines, sans boussole pour s'orienter vers le terme qui lui a été assigné par le Créateur.

Il ne nous empêchera pas de le plaindre au milieu de son opulence. Et puis, qu'il cesse de rêver d'une paix de compromis entre nous et lui. Le gouffre qui nous divise est

doctrine avait exercée dans la révolte des paysans, mais aussi à cause de sa négation de la transsubstantiation. Plus tard le concile de Constance devait ordonner de livrer aux flammes les écrits de Wycliffe et anathématiser sa doctrine en 45 articles (1415).

Le lollardisme avait semblé disparaître en Angleterre ; en réalité il avait continué son travail souterrain. Du reste les causes du malaise religieux subsistaient ; il ne se faisait point de vraie réforme dans l'église, et c'est ce qui explique que l'apostasie de l'ancienne Ile des Saints ait été si prompte et si facile sous Henri VIII. Thomas Morus et le Cardinal Fisher ne furent sans doute pas les seuls témoins de la foi traditionnelle. Pourtant la masse du clergé ne résista que faiblement, on ne le sait que trop.

Par suite du mariage de Richard II avec Anne de Bohême en 1382, les relations entre l'Angleterre et ce dernier pays étaient devenues fréquentes. Oxford regorgeait d'étudiants tchèques. C'est ainsi que les doctrines de Wycliffe avaient émigré en Bohême. Elles avaient trouvé dans Jean Huss et Jérôme de Prague des propagateurs plus que zélés. Par le mouvement hussite Wycliffe se rattache directement aux grands réformateurs du 16^{ième} siècle.

immense, et il ne ferait qu'engloutir les ténéraires, qui tenteraient de le combler par le moyen de concessions mutuelles. Privé d'un sacerdoce sacrifiant et d'une victime divine perpétuant son immolation sur nos autels : vidé des sources sacramentelles de la grâce : dénué d'un magistère vivant et infallible ; refusant tout mérite intrinsèque à nos œuvres et toute coopération de notre part à l'action de l'esprit de Dieu en nous ; dénaturant les notions de foi, de justification, de libre arbitre, le christianisme des protestants (même orthodoxes) n'est pas notre christianisme, leur sauveur n'est point notre Sauveur, leur église n'est point notre Église,⁽¹⁾ leur clergé n'est point notre clergé,⁽¹⁾ leur doctrine n'est point notre doctrine : je dirai presque qu'avec leur étrange

(1) En réalité le protestantisme n'a point d'église. Ce qu'on décore de ce nom chez lui n'est qu'une branche d'un département d'État. L'État seul du reste, en dehors du pape, peut lui donner quelque unité. On ne peut appeler église ces congrégations qui, rejetant également l'autorité de l'État et celle du pape, sont complètement livrées aux excentricités du premier prédicant venu.

Sous Guillaume III l'État prussien rattacha purement et simplement les affaires ecclésiastiques au ministère de l'Intérieur ; il imposa à tous les groupements réformés du royaume les mêmes institutions, et le même rituel. "Tout l'édifice de l'Église d'État, écrivait le pasteur Stœcker, est une contradiction avec la nature de l'Église. Prions pour que se trouvent des monarques, qui le suppriment. Seulement ensuite le protestantisme aura une église." (Cité par Mgr Bandrillard, *ibid*, p. 414). Malheureusement les monarques ne sont pas en vogue de nos jours et, quant aux démocrates, qui prennent leur place, s'ils rompent les liens rattachant les prétendues églises à l'État, c'est pour achever de les détruire et plonger les peuples dans l'anarchie aussi bien religieuse que politique.

(1) Quelle différence entre un *clergyman*, même de la Haute Église, portât-il le titre d'évêque ou d'archevêque ou de primat, et un honnête laïque du monde ? Pas d'autre que celle qui existe entre les différents fonctionnaires de l'État, ou bien entre un député au parlement et ses électeurs. Pour être un vrai prêtre, ce n'est pas assez. Il ne suffit pas non plus d'avoir reçu les grades de docteur en sciences sacrées à l'Université d'Oxford ou de Cambridge ; il suffit encore moins de passer à une sacristie, de revêtir, pour la circonstance, une soutane, un surplis, voire une mitre. . . C'est encore peu d'être habile à parler et à enseigner. Du moment qu'on n'a pas reçu le sacrement de l'ordre, on n'est pas trié du commun de peuple ; on n'a pas mission de le représenter comme médiateur devant le Très-Haut. Pour un clergé, qui a ses prétentions à la direction morale de l'humanité, je comprends que ce soit plutôt déplaisant de se sentir ainsi diminué à nos yeux et ramené au niveau du vulgaire. Mais ce n'est pas notre faute s'il n'est qu'une association de pédagogues, plus ou moins instruits, bien rentés, bons vivants, dont l'enseignement est d'ailleurs loin de conduire toujours à la vérité et à la vie. La faute en est aux chefs de la Réforme, qui auraient voulu allier Béhail avec Jésus, le monde avec l'Évangile, le naturalisme avec le surnaturel.

dogme de la prédestination leur Dieu n'est point notre Dieu ; il ressemble davantage au Moloch des Phéniciens qu'au Père très aimant que nous n'avons révélé le doux Jésus de Nazareth. Ce qui nous divise c'est tout autre chose qu'une divergence d'opinions ou qu'une rivalité d'influence : c'est une conception différente des relations de la créature avec son créateur. Aussi, que nos adversaires, si tel est leur bon plaisir, convoquent des parlements de religion et des congrès pan-chrétiens, ils ne nous y verront pas paraître. Notre intransigeance n'a rien d'arrogant ; elle n'est que l'attachement à la vérité, que nous avons le honneur de posséder. En nous déplaçant pour aller à leur rencontre, nous ferions ce que firent leurs ancêtres d'il y a quatre siècles, nous nous éloignerions du seul phare qui ait été allumé au milieu de nos ténèbres par la Pitié suprême.⁽¹⁾

Je n'entends pas dire que nos frères séparés échappent complètement à l'influence des mérites du Rédempteur, ni qu'ils soient totalement soustraits à l'action de l'Esprit-Saint. Qu'il y ait parmi eux des âmes de bonne foi et de bonne volonté, qui tâchent de vivre non seulement honnêtement, mais pieusement, et par conséquent bénéficient dans une certaine mesure de l'effusion de l'Esprit sur les enfants des hommes, je n'en doute pas. Si quelqu'une de ces âmes me

(1) Nos contradicteurs, à les entendre, ne se croient pas le droit de condamner aucune des nombreuses églises se réclamant du Christ. Cette largeur d'esprit, dont ils se glorifient, pourrait avoir son mérite relativement à des écoles philosophiques et à des opinions purement humaines. Quand il s'agit d'une institution divine et d'une vérité révélée, elle n'est rien moins qu'absurde. Qui ne voit que l'unité de l'Église est une conséquence de sa vérité ? L'Esprit de Dieu ne saurait être divisé contre lui-même. Lui, qui a ouvert le sens de l'enseignement de leur maître aux apôtres, n'a pu le modifier à travers les âges. Il n'a pu inspirer à des docteurs de Londres, de Wittemberg ou de Genève, le contraire de ce qu'il a inspiré à des docteurs de Rome. Ce qui importe, c'est de savoir où sont les vrais porte-parole de l'Esprit-Saint. Or ces porte-parole ne peuvent être que ceux qui se rattachent par une chaîne ininterrompue au collège apostolique et à Pierre, son Chef. Autrement l'Esprit de Dieu se serait contredit. A lui seul le morcellement du protestantisme en de multiples sectes est une preuve apodictique qu'il n'est pas la véritable église du Christ, malgré que des protestants de bonne foi, pris individuellement, puissent être le sujet de l'action divine et appartenir à l'âme de l'Église. Il suppose d'ailleurs qu'aucun des fondateurs de sectes n'a vu la vérité absolue autour de lui. C'est pour quoi chacun d'eux s'est érigé en docteur et en chef d'église.

lisait elle serait très étonnée des graves erreurs que j'attribue à son église et de la pauvre morale qui en ressort. C'est que de telles âmes ont une conscience droite et organisent leur existence d'après la vieille morale évangélique, nullement d'après les principes du luthérianisme et du calvinisme. Veulent-elles achever leur évolution vers le Vrai et le Bien suprêmes, qu'elles abandonnent le sommet aride et désolé où elles sont nées et où elles périssent faute d'un aliment proportionné à leur avidité spirituelle, qu'elles viennent nous rejoindre sur le bord fécond où nous sommes et où coulent les eaux vives de la grâce véritable. Ce faisant, qu'elles soient bien convaincues qu'elles s'approchent de la lumière et du salut. Préfèrent-elles au contraire continuer à crier : *No popery et los von Rom*, alors qu'elles se résignent à vivre et mourir dans l'angoisse de l'esprit et du cœur, angoisse d'autant plus douloureuse qu'elle a pour objet leur avenir éternel.

M. TAMISIER, S.J.



